

Formation Auto.

Permis B

Boîte de vitesse manuelle.
 Validation en 7 heures

Condition : posséder le Permis B Boîte Automatique depuis au moins 3 mois.

À partir des 3 mois révolus, le Permis B sera obtenu après validation des 7 heures de formation sur véhicule à boîte de vitesse manuelle.

Le nouveau Permis doit être obtenu pour pouvoir conduire cette catégorie.

Nous devons effectuer les démarches ANTS pour la délivrance de votre nouveau Permis de Conduire.

Pour cela, nous vous demandons une participation dont le montant est fixé à : 30 € TTC

Pièces à nous fournir pour établir votre dossier

... Nous éditons les copies pour vous en agence.

- La Carte d'Identité valide + le certificat de la **Journée Défense et Citoyenneté (majeur âgé jusqu'à 25 ans)**
- 1 Justificatif de domicile (moins de 6 mois) + CNI de l'hébergeant (**l'attestation d'hébergement normalisée fournie et à signer en agence**).
- e.photos d'identité (chez un photographe) **pour ANTS**
- Le Permis de Conduire actuel
- 2 enveloppes timbrées sans adresse (1 au format A4 timbrée à 100 g et 1 au format normal timbrée à 20 g)

Frais de dossier : 30 €

Fournitures administratives et pédagogiques **5 €**

Formation 7 heures **385 €**

**Une réduction de 30 € s'applique aux personnes ayant suivi la formation au Permis B Boîte Automatique dans notre école.*

Tarif TTC 2024

Coût total de la formation 420 €

+ Frais de participation aux démarches ANTS pour obtenir le titre définitif : 30 €

Pour toute augmentation de tarif, seules les prestations au-delà du contrat sont concernées.

Heure de conduite supplémentaire si besoin **55 €**